

## Communiqué de presse du PDC-VD

### Votations fédérales du 07 mars 2010

Lausanne, le 10 février 2010

Lors de son assemblée générale du 04 février 2010 à Lausanne, les membres du PDC-Vaud se sont prononcés sur les objets des votations fédérales du 07 mars 2010.

Le PDC vaudois recommande donc de voter comme suit :

#### Objets fédéraux :

1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain?</li> </ul>	<b>OUI</b>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptez-vous l'initiative populaire «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)»?</li> </ul>	<b>NON</b>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptez-vous la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)?</li> </ul>	<b>OUI</b>

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter. Nous vous adressons nos meilleurs messages.



Mireille Cornaz  
Présidente du PDCV  
079 / 275 92 71



Serge Sagbo  
Secrétaire général  
078 / 685 05 84